



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Concertation dans le cadre de la préparation du  
5ème Plan National de Gestion des Matières et  
Déchets Radioactifs

*Direction Générale de l'Énergie et du Climat*

## **Les enjeux territoriaux et la gestion des matières et déchets radioactifs**

**Synthèse de la réunion publique du 16/11**

18 décembre 2020

# Sommaire

## I. Introduction générale

*page 3*

- A. Mise en perspective de la réunion dans le cadre de la concertation PNGMDR
- B. Une réunion publique « à distance » : quels enseignements ?
- C. Présentation du document

## II. Enseignements clés autour des trois thématiques principales de la réunion

- A. Réalités locales vs. stratégie nationale : quels leviers pour prendre en compte les attentes des territoires dans la gouvernance des matières et déchets radioactifs ? *page 6*
- B. Vie du territoire, vies des habitants : quels critères prendre en compte pour guider l'implantation des sites de gestion des matières et déchets radioactifs ? *page 7*
- C. Impacts sanitaires et environnementaux des sites : quelles solutions pour répondre aux préoccupations des territoires ? *page 9*

## III. Conclusion

*page 10*

- A. Rappel du calendrier et des prochaines étapes de la concertation
- B. Contribuer à la concertation et se renseigner : comment faire ?

## Annexes

*page 11*

**Annexe 1** : Calendrier de la concertation et de la rédaction du PNGMDR

**Annexe 2** : Déroulé de la réunion publique du 16.11

**Annexe 3** : Contributions recueillies dans le cadre des activités participatives « Beekast » durant la réunion publique du 16.11

**Annexe 4** : Détails de l'activité d'introduction sur les attentes des participants

**Annexe 5** : Détails de la séquence d'échanges en sous-groupes

**Annexe 6** : Retranscription du fil de discussion « Beekast » durant la réunion publique du 16.11

## I. Introduction générale

### A. Mise en perspective de la réunion dans le cadre de la concertation PNGMDR



#### Rappel des enjeux et des objectifs de la concertation relative aux enjeux territoriaux

- › Cette réunion publique s'inscrit dans la **démarche de préparation du prochain Plan National de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR)**, engagée en 2019 avec un débat public organisé par la Commission nationale du débat public.
- › Les **grandes orientations du plan** ont été publiées par le Ministère de la transition écologique et l'ASN en février 2020. La concertation lancée en septembre 2020 vise à en **définir la mise en œuvre concrète**.
- › La concertation sur les enjeux territoriaux vise à répondre aux **attentes fortes du public**, exprimées lors du débat public, pour une **meilleure prise en compte des territoires** dans la politique nationale de gestion des matières et déchets radioactifs (ou MDR).
- › Il s'agit de faire un **état des lieux de ces attentes, d'identifier les éventuelles initiatives** déjà mises en œuvre à valoriser et faire émerger des **premières préconisations** à intégrer ou à approfondir lors de la rédaction du plan.



#### Rappel des thématiques clés identifiées et celles retenues pour la réunion

- › La réunion publique a fait l'objet d'un travail préparatoire, notamment via des entretiens avec des parties prenantes (associations, opérateurs, élus...) afin d'identifier les thématiques à inclure dans la réflexion sur les enjeux territoriaux. Ont ainsi été retenues :
  - L'intégration des attentes des territoires à la gouvernance de la gestion des MDR,
  - La mise en œuvre de critères dans les choix d'implantation de site de gestion des MDR,
  - Le suivi des impacts sanitaires et environnementaux des sites de gestion des MDR.
- › Par ailleurs, d'autres thématiques ont également été retenues pour la concertation avec le public dans le cadre de la réunion :
  - L'étude et le suivi des impacts environnementaux,
  - Les impacts économiques sur les territoires,
  - Le maintien de la mémoire des sites.
- › Enfin, d'autres thématiques avaient été identifiées au préalable mais ont fait l'objet de peu d'échanges lors de la réunion publique du 16 novembre :
  - Le statut des MDR et en particulier les enjeux spécifiques des déchets radioactifs de très faible activité,
  - Les enjeux éthiques liés à la gestion des matières et déchets radioactifs.



#### Attentes exprimées par les participants de la réunion publique

- › La réunion publique s'est ouverte sur une activité<sup>1</sup> participative concernant la stratégie de gestion des matières et déchets radioactifs. Les participants devaient **pondérer des « attentes » selon le degré d'importance qu'ils accordaient à chacune**.
- › Ce qu'il en est ressorti :
  - L'attente la plus forte des participants : « *Disposer en amont du choix final d'un site, pour pouvoir donner un avis, des éléments d'appréciation des impacts du projet sur le territoire (identité territoriale, impacts sanitaires et environnementaux...)* »,
  - Néanmoins, sur les six attentes proposées, l'écart entre la plus et la moins plébiscitées est faible.
- › Rappel des attentes proposées et résultats détaillés en annexe du document (voir annexes 3 et 4).

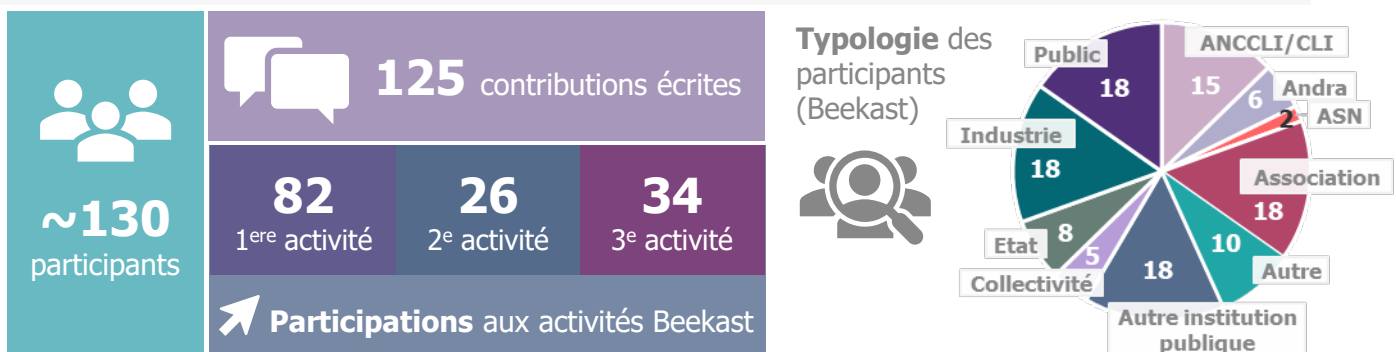
## I. Introduction générale

### B. Une réunion publique « à distance » : quels enseignements ?

#### Rappel du format de la réunion et des séquences mises en place

- > La réunion publique, intitulée « Les territoires et la gestion des matières et déchets radioactifs » s'est déroulée le **16 novembre 2020 de 18h à 20h30**.
- > Elle a été organisée par la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) du Ministère de la transition écologique et a été **supervisée par les garants de la concertation nommés par la CNDP**.
- > En raison des conditions sanitaires actuelles particulières et des recommandations gouvernementales, la réunion a été organisée dans un **format accessible entièrement et uniquement en ligne**.
- > Pour cela, deux outils ont été utilisés : Teams (visioconférence) et Beekast (projection de la présentation, tchat et activités).
- > La réunion a été divisée en plusieurs séquences<sup>2</sup> :
  - o **Introduction / conclusion** – présentation par la Direction Générale de l'Energie et du Climat et par les garants de la concertation,
  - o **Séquences participatives** – interaction écrite avec les participants via l'outil Beekast,
  - o **Tables rondes** – prise de parole des intervenants sur les thématiques identifiées et questions / contributions des participants par écrit,
  - o **Echanges en sous-groupes**<sup>3</sup> – prise de parole libre des participants répartis dans des groupes d'une dizaine de personnes autour d'une thématique présentée.

#### Chiffres clés : participants, indicateurs de participation, etc.



#### Retour d'expérience sur la réunion publique : comment améliorer le format « webinar » ?

- > Prévoir un **temps « micro ouvert »** pour laisser les participants s'exprimer plus librement (le format à distance tend à creuser l'écart entre les personnes à l'aise avec les outils numériques et celles moins habituées).
- > Être attentif, pour les organisateurs, à trouver un équilibre entre le **besoin d'interactivité de la réunion à distance** et la **simplicité d'utilisation des outils** pour les participants.
- > Exposer les attendus de chaque séquence pour obtenir des éléments plus concrets, au besoin en **présentant des propositions pré-formalisées (par les participants ou les organisateurs)**.
- > Être attentif **au niveau de technicité des interventions** : prévoir des temps d'explication à destination du grand public.

Note

<sup>2</sup> Le détail du déroulé et du format des séquences de la réunion publique est à retrouver en annexe du document (voir annexe 2).

<sup>3</sup> Le détail de l'organisation de cette séquence est à retrouver en annexe du document (voir annexe 5).

## I. Introduction générale

### C. Présentation du document

#### Modalités de réalisation : consolidation des contributions faites lors de la réunion

- > Ce document vise à **présenter les échanges, les questionnements et les contributions exprimés lors de la réunion publique** du 16 novembre :
  - Prise en compte des idées partagées par les intervenants des tables-rondes, des contributions écrites et orales des participants,
  - Présentation des idées **sans hiérarchisation ni recherche de consensus à ce stade.**
- > L'objectif est de **mettre en évidence des principaux besoins/propositions identifiés** via les différentes contributions faites lors de la réunion et **d'exposer tous les points de vue exprimés.**

#### Utilisation prévue du document

- > Dans le cadre de la rédaction du PNGMDR, la DGEC du Ministère de la transition écologique doit rédiger une **note d'orientations sur les enjeux territoriaux.**
- > Ce document permettra de **synthétiser les attentes et propositions exprimées par le public** et pourra consolider les éléments visant à la rédaction du PNGMDR (note d'orientations).
- > Les éléments du document seront également **pris en compte pour la rédaction du prochain PNGMDR.**

#### Structuration des thématiques présentées dans le document

- > Pour rappel les **trois thématiques clés** traitées lors de la réunion publique sur les enjeux territoriaux étaient les suivantes :
  - A. Réalités locales vs. stratégie nationale : quels leviers pour prendre en compte les attentes des territoires dans la gouvernance des matières et déchets radioactifs ?
  - B. Vie du territoire, vies des habitants : quels critères prendre en compte pour guider l'implantation des sites de gestion des matières et déchets radioactifs ?
  - C. Impacts sanitaires et environnementaux des sites : quelles solutions pour répondre aux préoccupations des territoires ?
- > Les contributions proposées sur chaque thématique sont **structurées en plusieurs sous-thèmes.**
- > Les éléments de contenu présentés sont de **trois natures différentes** :
  - Des besoins exprimés
  - Des propositions de solution/d'évolution
  - Des questionnements
- > Ces éléments seront présentés comme ci-dessous :

> Besoin exprimé

 Eventuelles propositions en lien

 Eventuels questionnements ou pistes de réflexion en lien

 Élément exposé par l'un des intervenants des tables rondes

## II. Enseignements clés autour des trois thématiques principales de la réunion

### A. Réalités locales vs. stratégie nationale : quels leviers pour prendre en compte les attentes des territoires dans la gouvernance des matières et déchets radioactifs ?

La gouvernance de la gestion des matières et déchets radioactifs doit mieux intégrer la **dimension territoriale de cette problématique nationale**, en améliorant son fonctionnement et ses instances.

#### 1. Amélioration des instances de gouvernance existantes

- › Améliorer **l'écoute et la prise en compte des instances existantes** (ex. : CLI) dans les processus de choix d'implantation de nouveaux sites : implication aux différentes étapes des processus, prise en compte des avis émis *etc.*
- › Renforcer la **prise en compte du « temps long » au niveau des sites existants** par le biais des instances de gouvernance (via leurs modes d'organisation, les moyens qui leur sont dédiés, *etc.*)
  - ? S'appuyer sur les territoires pour conserver une mémoire des choix, *etc.*
  - ? Intégrer les problématiques de devenir des sites qui ne sont plus exploités pour le stockage des déchets nucléaires (sorte de "recyclage" d'un emplacement industriel au sein de la filière nucléaire)
- › Assurer le **pluralisme des participants dans les instances existantes** et dans les processus de choix d'implantation (en termes de catégories d'acteurs : âge, types d'acteurs...)
- › Garantir un principe d'accessibilité de l'information pour tous les citoyens et garantir un cadre et du temps aux citoyens pour s'approprier les enjeux en particulier au préalable à l'implantation d'un site de stockage.
- › Mieux prendre en compte, dans les instances de gouvernance existantes, les **oppositions radicales aux installations**
  - ? Au-delà des démarches en amont du choix d'un site pour un projet d'implantation (délibératives/participatives) et en aval (compensations/ accompagnement) comment gérer les oppositions radicales qui pourront toujours exister ?

#### 2. Intégration des territoires à la gouvernance

- › Repenser l'implication des territoires dans les choix selon s'ils peuvent être **concernés ou non par un projet d'implantation d'un site de stockage**, s'ils le sont déjà ou non : participation à différentes instances nationales, groupes de travail particuliers, *etc.*
- › Faire **porter la gouvernance d'une installation par des comités locaux** tout au long des processus

##### Pour les territoires déjà concernés par un site de stockage

- › Réfléchir à une intégration particulière des territoires d'accueil dans les processus de gouvernance **au niveau national** : association aux processus de réflexion stratégique, *etc.*
- ★ Proposition : création de Zones d'Intérêt National (ZIN) pour les territoires accueillant des installations nucléaires comme proposé dans le rapport d'information présentés par les députés Bouillon et Aubert en 2013. Ce statut de ZIN permettrait aux territoires concernés de bénéficier d'avantages particuliers pour notamment assurer leur développement économique.

#### 3. Evolution du cadre général de la gouvernance

- › Mettre en place une instance pérenne d'implication des différents acteurs, au niveau national, dotée de moyens financiers et d'un réel pouvoir de décision
- ★ Proposition : création d'une Commission Nationale Pluraliste et Permanente (CNPP) de suivi de la gestion des matières et déchets radioactifs, intergénérationnelle et constituée de tous les acteurs nationaux et de représentants de la société civile concernés par la gestion des matières et déchets radioactifs.
- ? Quel cadre instaurer pour expliquer et prendre les décisions **lorsqu'aucun consensus n'est partagé** ?

## II. Enseignements clés autour des trois thématiques principales de la réunion

### B. Vie du territoire, vies des habitants : quels critères prendre en compte pour guider l'implantation des sites de gestion des matières et déchets radioactifs ?

La stratégie de choix d'implantation de futurs sites de stockages de déchets radioactifs doit pouvoir être construite et explicitée grâce à des **critères partagés et structurant la filière** tout en s'adaptant aux réalités des territoires.

#### 1. Stratégie nationale d'implantation des sites

- › **Eviter la dissémination et l'éparpillement des centres de stockage**, privilégier les régions déjà concernées par les activités liées au nucléaire : limitation du transport, populations sensibilisées, tenir compte des capacités d'extensions souvent existantes, *etc.*
  - 💡 Proposition : privilégier un stockage sur le site de production des déchets (dans le périmètre de l'installation nucléaire) avec une concertation locale
- › **Privilégier les sites dévitalisés/industriels/non-valorisables** *etc.* notamment pour préserver des sites vierges
  - 💡 Proposition : privilégier les **anciennes friches industrielles** pour l'implantation de sites de stockage
  - 💡 Proposition : installer les sites de stockage dans des **milieux industriels** en étudiant les risques liés aux autres installations à proximité (à distance des installations SEVESO par exemple)
- › Maintenir les sites de stockage dans les régions à **faible densité de population**
- › Assumer et communiquer les choix techniques retenus qui sont aussi politiques et assurer l'information technique des décideurs permettant d'explicitier les décisions retenues
- › **Mettre en débat les critères de choix des sites de stockage ou entreposage des déchets radioactifs** et notamment les choix techniques (exemple de l'entreposage à sec)

#### 2. Démarche de choix des sites

- › Etablir une méthodologie claire de **classification et de priorisation des critères**
  - ❓ Comment prendre en compte les interrogations sur les **critères « non-explicites »** tels que la résistance sociale et juridique ?
  - ❓ Un algorithme pourrait-il définir le choix d'un site selon les critères techniques ?
- › Pour chaque projet d'implantation, disposer d'**études approfondies portant sur la présentation des alternatives, la nécessité du projet, et l'explicitation des choix retenus** : répondre aux interrogations sur le choix du lieu mais aussi sur les éléments techniques, le besoin auquel le projet doit répondre, *etc.*
- › Renforcer les **obligations d'information notamment des opérateurs** en amont du projet d'implantation : durée du projet, surveillance, impacts éventuels attendus, risque accidentel, *etc.*
  - ❓ Comment tenir compte de la différence entre le niveau de risque accepté par les populations et le risque réel ?
- › **Définir et cadrer la temporalité des annonces et informations à transmettre aux territoires concernés** sur les projets d'implantation et de développement
- › Renforcer les modalités d'association des territoires possiblement concernés à la réflexion en amont des projets et en particulier des riverains pour leur permettre de s'approprier le sujet et ses enjeux
  - 💡 Proposition : sur l'exemple de l'usine AZF, soutenir la mise en place d'associations de citoyens compétents (exemple : CRIIRAD / formation – dispositif Open Radiation)

## II. Enseignements clés autour des trois thématiques principales de la réunion

### B. Vie du territoire, vies des habitants : quels critères prendre en compte pour guider l'implantation des sites de gestion des matières et déchets radioactifs ?

#### 3. Critères de choix d'implantation

- > Réaliser un « **état des lieux** » des **critères d'implantation** retenus jusqu'à présent (techniques, politiques, *etc.*)
  - ? Y a-t-il / quel est l'état initial/actuel sur les critères d'implantation ? Comment a-t-on raisonné jusqu'ici ?
- > Nourrir l'identification de critères d'implantation pertinents par des **retours d'expérience sur les sites de stockage existants** et systématiser l'étude et la diffusion des enseignements tirés des différents retours d'expérience
- > **Maintenir la prévalence des critères techniques** (géologie, contraintes sismiques, risques naturels, autres risque par exemple SEVESO...), au regard de la nécessité d'assurer la sûreté et la sécurité des sites, à long terme
- > Distinguer les **critères valables pour les projets de stockage et les critères pour les projets d'entreposage** et préciser la stratégie nationale pour ces deux types de projets
- > Distinguer les critères valables pour l'implantation de sites sur des **territoires déjà « nucléarisés »** et les critères valables pour l'implantation de projet sur **des territoires « non nucléarisés »**
- > Distinguer les critères pour les **sites de surface** (dans lesquels il faut pouvoir intervenir) et **les sites profonds**
- > Prendre en compte la **sensibilité / culture locale** et le **mode de fonctionnement économique** du territoire (*filières, etc.*)
  - ? Lever le tabou sur l'impact économique des sites, qui prévaut également pour d'autres types d'industries ou de projet d'aménagement d'envergure
- > **Limiter les transports de matières dangereuses** en favorisant notamment le stockage à proximité des lieux de production, voire sur les sites mêmes ou a minima dans la région, et prendre en compte les infrastructures de transport dans les régions concernées
  - ? Comment répondre à la fois à la **logique de limitation des transports** et à celle de concentration des matières dans des grands sites de stockages pour limiter l'éparpillement ?
  - ? Comment assurer la robustesse des colis qui semble être négligée (selon certains participants) comparée à celle des installations ?
  - 💡 Proposition : réaliser une étude spécifique sur les infrastructures de transport avant d'identifier un potentiel site d'implantation, basée sur un scénario « élargi » comprenant une hypothétique extension du site initialement prévu

#### 4. Accompagnement des sites d'accueil des MDR

- > Une fois le site de gestion choisi, mettre en place un **accompagnement du développement économique du territoire** en synergie avec le projet (formations, inclusion d'entreprises locales à la construction *etc.*)
  - ? Comment prévenir l'impact sur l'image du territoire (appellations, tourisme, *etc.*) ?



## II. Enseignements clés autour des trois thématiques principales de la réunion

### C. Impacts sanitaires et environnementaux des sites : quelles solutions pour répondre aux préoccupations des territoires ?

Les **moyens nécessaires** à l'étude pré-implantation et au suivi sanitaire et environnemental des sites de gestion des matières et déchets radioactifs ont concentré les propositions et les questionnements des participants en séance.

#### 1. Instauration d'un cadre de confiance pour l'étude des impacts sanitaires et environnementaux

- › Institutionnaliser le **recours à des expertises pluralistes** (dans le cadre des études pré-implantation et une fois le projet implanté)
  - 💡 Proposition : inclure des **experts choisis par la société civile/les associations** dans les groupes de travail / rapports des études préparatoires menées
- › Tenir compte des attentes locales spécifiques dans les études : adapter les méthodes, les sujets des études pré-implantation aux **territoires** (ressenti de la population, défiance, activités à proximité, géologie et sous-sol, *etc.*)
- › Rendre accessibles au public les différents **avis scientifiques existants sur les sujets de controverse**
  - 💡 Proposition : systématiser l'exercice des fiches de controverses pour distinguer les faits des opinions
- › Renforcer les **moyens financiers dédiés aux études sanitaires** (financements indépendants)

#### 2. Suivi de la santé des populations

- › Renforcer l'étude des impacts potentiels des projets sur la santé des populations, dans le cadre des études d'impact (**au même titre que l'étude des impacts environnementaux**)
- › Inclure systématiquement un **état initial sanitaire** dans la démarche d'implantation d'une nouvelle installation de stockage ou d'entreposage de déchets (INB ou ICPE)
- › Instaurer un **cadre formel et contraignant pour le suivi** de la santé des populations sur les territoires accueillant des installations : modalités organisationnelles (porteurs, moyens, temporalité, cadre légal *etc.*) et modalités méthodologiques (définition des périmètres, des méthodes de suivis, *etc.*)
  - 💡 Proposition : faire figurer l'obligation d'un **suivi sanitaire dans la demande d'autorisation** (DAC ou DDAE) et y attribuer des moyens propres sans le faire porter par l'ANDRA (défiance) – NB : acteur en charge du suivi à identifier
  - 💡 Proposition : rendre obligatoire la mise en place d'un **suivi de cohortes** par les opérateurs des installations
- › Mobiliser les acteurs et dispositifs institutionnels existants pour obtenir des **données de référence**
  - 💡 Proposition : mobiliser les outils et les données des Agences régionales de santé et de Santé Publique France
  - ❓ Existe-t-il systématiquement un suivi sanitaire global (ex. registre des cancers) dans les territoires concernés par le stockage des MDR ?

#### Pour les territoires déjà concernés par un site de stockage

- › Aider les territoires déjà concernés à établir des protocoles et des modalités de suivi pour évaluer l'impact éventuel de leurs installations et mieux en informer la population - NB : acteurs en charge du suivi à identifier

### III. Conclusion



#### A. Rappel du calendrier et des prochaines étapes de la concertation

*Rappel : la concertation s'articule autour de réunions publiques et de la mise à disposition sur un site dédié de documents destinés à présenter les propositions du Ministère pour la prochaine édition du PNGMDR, sur lesquels le public est invité à s'exprimer.*

- > A la fin de la concertation, une réunion publique dédiée aux enseignements de la concertation permettra de dresser un premier bilan de la concertation et de les partager avec le public **[date prévue : le 08/03/2021]**.
- > Le rapport final des garants de la concertation sera rendu public et sera publié sur le site internet du Ministère de la transition écologique (MTE) : <https://www.ecologie.gouv.fr/concertation-PNGMDR>
- > Le MTE réalisera un **bilan de la concertation** dans lequel il fera ressortir les enseignements qu'il en tire et comment la participation du public a permis d'enrichir la rédaction du PNGMDR. Ce bilan précisera également les raisons pour lesquelles certaines propositions ou avis n'ont pas été retenus.
- > Une fois rédigé, le PNGMDR sera **transmis pour avis à l'Autorité environnementale**, puis sera soumis à la consultation du public avant d'être finalisé et transmis au Parlement.



#### B. Contribuer à la concertation et se renseigner : comment faire ?

- > Pour apporter votre contribution, vous pouvez déposer une contribution, un commentaire sur le site de la concertation à l'adresse suivante : <https://www.concertation-pngmdr.fr/> ou envoyer un mail à l'adresse mail suivante : [pngmdr@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pngmdr@developpement-durable.gouv.fr)
- > L'ensemble des contributions seront lues et **prises en compte dans le cadre du bilan de la concertation**.

## Annexes

**Annexe 1** : Calendrier de la concertation et de la rédaction du PNGMDR

**Annexe 2** : Déroulé de la réunion publique du 16.11

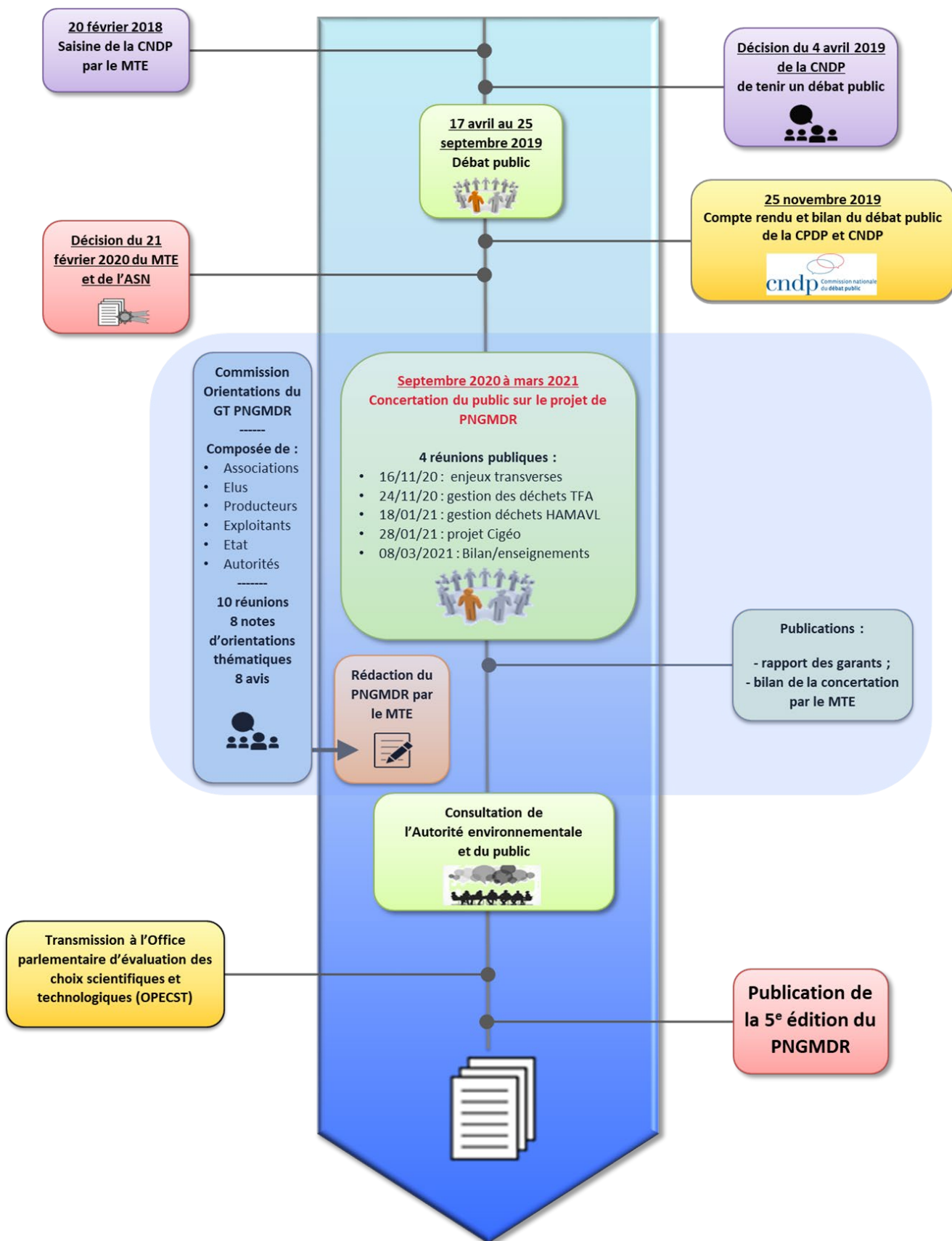
**Annexe 3** : Contributions recueillies dans le cadre des activités participatives « Beekast » durant la réunion publique du 16.11

**Annexe 4** : Détails de l'activité d'introduction sur les attentes des participants

**Annexe 5** : Détails de la séquence d'échanges en sous-groupes

**Annexe 6** : Retranscription du fil de discussion « Beekast » durant la réunion publique du 16.11

# 1. Calendrier de la concertation et de la rédaction du PNGMDR



## 2. Déroulé de la réunion publique du 16 novembre 2020

### Les territoires et la gestion des matières et déchets radioactifs

Réunion publique organisée par le Ministère de la transition Ecologique dans le cadre de la concertation du PNGMDR

18.00 <i>Introduction</i>	<p><b>Introduction par la Direction Générale de l'Energie et du Climat et par les garants de la concertation</b></p> <p>[10 min]</p>
18.10 <i>Séquence participative</i>	<p><b>Quelles sont vos principales attentes concernant la prise en compte des territoires dans la gestion des matières et déchets radioactifs (MDR) ?</b></p> <p>/ Animation (via l'outil « Beekast ») : classement par les participants de plusieurs attentes pré-identifiées puis commentaire par la DGECE</p> <p>[10 min]</p>
18.20 « <i>Table-ronde</i> » n°1	<p><b>Impacts sanitaires et environnementaux des sites : quelles solutions pour répondre aux préoccupations des territoires ?</b></p> <p>1. Courtes interventions d'introduction au sujet par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 <b>M. Philippe Pichery, Président de la CLI de Soulaines [5 min]</b> / Présentation de la démarche de suivi des impacts sanitaires mise en place sur le territoire de Vendevre-Soulaines</li> <li>2 <b>M. Benoît Jaquet, Secrétaire général du CLIS du laboratoire de Bure [5 min]</b> / Présentation de la démarche portée par le CLIS de Bure pour le suivi des impacts sanitaires</li> <li>3 <b>M. Yannick Rousselet, Chargé de campagne nucléaire pour l'association Greenpeace [5 min]</b> / Prise de parole sur les enjeux de transparence des données, de visibilité des controverses, de réalisation et diffusion d'expertises indépendantes</li> </ul> <p>2. Séquence de questions/réponses avec les participants</p> <p>[15 min]</p>
19.00 <i>Echanges en sous-groupes</i> (« <i>chambres de discussion</i> » via <i>Microsoft Teams</i> )	<p><b>Vie du territoire, vies des habitants : quels critères prendre en compte pour guider l'implantation des sites de gestion des MDR ?</b></p> <p>/ Séquences de discussion en sous-groupes (de 15-20 personnes environ) animées par un animateur</p> <p>[45 min]</p>
19.45 « <i>Table-ronde</i> » n°2	<p><b>Réalités locales vs. stratégie nationale : quels leviers pour prendre en compte les attentes des territoires dans la gouvernance des MDR ?</b></p> <p>1. Courtes interventions d'introduction au sujet par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 <b>M. Philippe Dallemagne, Président de la Communauté de Commune de Vendevre-Soulaines</b> / Leviers de reconnaissance des territoires d'implantation des sites de gestion des MDR par le niveau national</li> <li>2 <b>M. Jean-Claude Delalonde, Président de l'ANCLLI</b> / Présentation des enjeux et de préconisations pour l'intégration des acteurs locaux à la gouvernance</li> </ul> <p>2. Séquence participative avec sollicitation directe des participants via l'outil Beekast en réaction aux préconisations faites par les intervenants</p> <p>[20 min]</p>
20.20 <i>Synthèse collective et conclusion</i>	<p>Synthèse de la séquence en sous-groupes par la DGECE Animation : retours des participants sur la réunion (préconisations retenues, alertes...etc.)</p> <p><b>Conclusion par les garants et par la Direction Générale de l'Energie et du Climat</b></p> <p>[10 min]</p>

### 3. Extrait des activités Beekast de la réunion du 16.11

#### Présentation du document :

Ce document porte sur la réunion publique organisée le 16 novembre de 18h à 20h sur le thème « **Les territoires et la gestion des matières et déchets radioactifs** » par la Direction Générale de l'Energie et du Climat dans le cadre de la concertation PNGMDR.

/ La réunion a été **tenue à distance via notamment l'outil Beekast** afin de récolter les contributions des participants.

/ Ce document **reprend les contributions écrites** faites par les participants lors de la séquence d'introduction, de la table-ronde n°2 et de la séquence de conclusion.

#### Activité – Introduction

**Quelles sont vos principales attentes concernant la prise en compte des territoires dans la gestion des matières et déchets radioactifs ?**



★	Top proposition	C. Disposer en amont du choix final d'un site, pour pouvoir donner un avis, des éléments d'appréciation des impacts du projet sur le territoire (identité territoriale, impacts sanitaires et environnementaux...)
	Points distribués	1583
	Participants	82

	Propositions	Nombre de points	Nombre de votes
1	C. Disposer en amont du choix final d'un site, pour pouvoir donner un avis, des éléments d'appréciation des impacts du projet sur le territoire (identité territoriale, impacts sanitaires et environnementaux...)	311 (20 %)	66
2	B. Disposer d'un cadre de dialogue et d'engagement des porteurs de projets et de l'Etat vis-à-vis des territoires (projet de développement territorial, actions pour le développement économique, etc.)	283 (18 %)	62
3	E. Avoir accès à des expertises indépendantes sur les critères de sélection d'un site ainsi que sur les données environnementales et sanitaires pour les sites en activité comme pour les sites en	264 (17 %)	54

	projet		
4	F. Être associé à des actions de mesure des impacts sur le territoire durant toute la durée de vie du projet et de respect des engagements du porteur de projet	256 (16 %)	62
5	A. Rendre plus explicite, pour pouvoir donner un avis, la stratégie d'implantation des sites de gestion des MDR à l'échelon national (critères de sélection notamment) et son contexte	246 (16 %)	60
6	D. Participer à la définition d'un projet lorsque le site est choisi (modalités d'implantation sur le territoire et de réponse aux impacts de toute nature)	223 (14 %)	57

## Activité – Table-ronde n°2 : Réalités locales vs. stratégie nationale : quels leviers pour prendre en compte les attentes des territoires dans la gouvernance des matières et déchets radioactifs ?

Parmi les préconisations présentées, qu'est-ce qui vous a le plus intéressé ou interpellé ?

	Idées	35
	Participants	26

	Idées	Nb de points / like
1	comités locaux associés en service continu	0
2	mettre clairement en débat les critères de choix des sites	0
3	gouvernance pluraliste	0
4	Gouvernance de long terme alliant national et local	0
5	Zon d'intérêt national	0
6	gouvernance et expertise pluraliste	0
7	Une information plus en amont d'un projet aussi important que Cigéo	0
8	reconnaissance locale des territoire	0

9	gouvernance pluraliste	0
10	participation à la décision	0
11	donner du temps aux citoyens pour s'approprier les enjeux	0
12	rester simple	0
13	multi	0
14	reconnaissance des territoires retenus	0
15	comment décider si pas de consensus ?	0
16	reconnaissance nationale des territoires	0
17	Tenir compte des REX	0
18	la participation citoyenne dans la définition de projet et le choix des sites	0
19	zone d'intérêt national	0
20	partager dans les CLI les REX des pays étrangers sur les solutions étudiées et/ou adoptées	0
21	Reconnaitre effort d'un territoire pour le bien commun	0
22	Les zones d'intérêts nationales doivent être identifiées et accompagnées dans le long et très long terme. Le pluralisme est également important.	0
23	davantage s'appuyer sur les citoyens volontaires...	0
24	gouvernance pluraliste avec des moyens	0
25	nécessité d'information sur la réalisation d'expertises indépendantes	0
26	gouvernance plus que simple consultation	0
27	Dans une gouvernance plurielle, systématiser l'exercice des "fiches controverses" pour distinguer les faits des opinions	0
28	Pouvoir de la gouvernance	0
29	s'appuyer sur un panel élargi de représentants du public	0
30	Au delà des démarches amont (délibératives/participatives) et aval (compensations "d'intérêt national"), comment gérer les oppositions radicales (qui pourront toujours exister) ?	0
31	gouvernance pluraliste	0






32	reconnaissance d'intérêt national pour les territoires concernés	0
33	Moyens d'une gouvernance autonome	0
34	Gouvernance, gestion et expertise pluralistes	0
35	Rester simple	0

## Activité – Conclusion

En un mot / une expression, que retenez-vous des échanges de ce jour ?



	Mots envoyés	27
	territoire	4 ×
	Participants	34

Mots	Nombre d'occurrences
territoire	4
concertation	2
gouvernance	2
gouvernance pluraliste	2
pluralisme	2

alternatives	1
citoyens	1
confiance	1
connaissance	1
décision	1
découverte	1
gouvernance	1
générations futures	1
implication	1
ouvert	1
partage	1
participation	1
pluralité	1
rationalité	1
reconnaissance nationale	1
riche	1
riches	1
riverain	1
territoire/national	1
territoires / national	1
transparence	1
reconnaissance et gouvernance	1

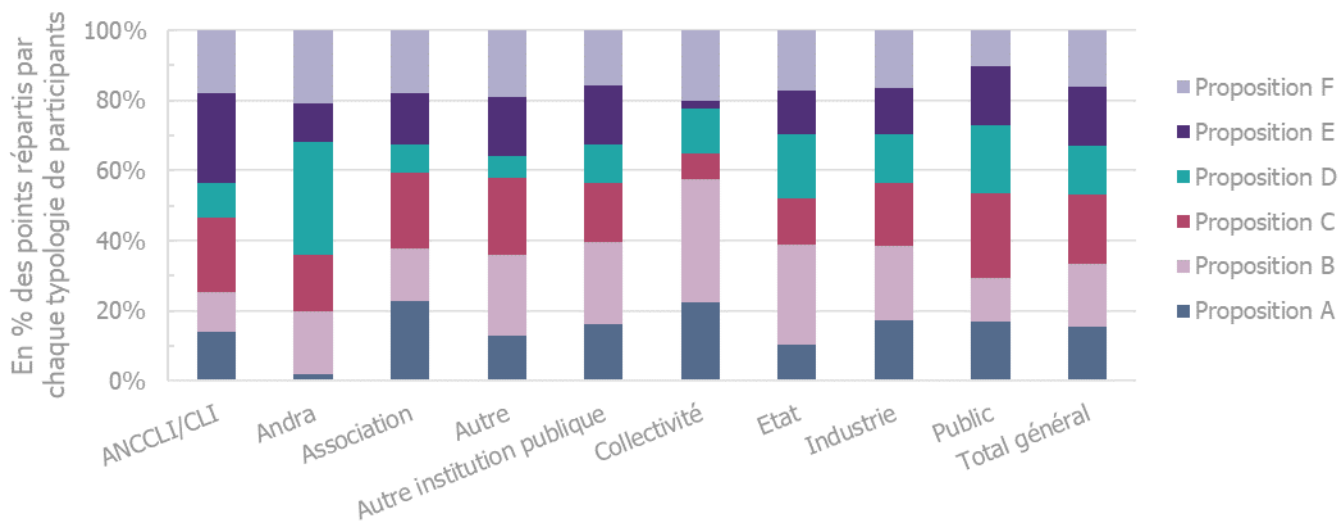
## 4. Détails de l'activité d'introduction sur les attentes des participants

Quelles sont vos principales attentes concernant la prise en compte des territoires dans la gestion des matières et déchets radioactifs ?

### Participants ayant pris part à l'activité

Typologie des participants	Nombre de participants	Totaux points attribués
<b>ANCCLI/CLI</b>	16	301
<b>Andra</b>	5	100
<b>Association</b>	10	185
<b>Autre</b>	5	100
<b>Autre institution publique</b>	11	220
<b>Collectivité</b>	2	40
<b>Etat</b>	5	98
<b>Industrie</b>	11	220
<b>Public</b>	17	319
<b>Total général</b>	<b>82</b>	<b>1583</b>

### Répartition des points sur les 6 attentes par typologie de participants



## 5. Détails de la séquence d'échanges en sous-groupes

### Vie du territoire, vies des habitants : quels critères prendre en compte pour guider l'implantation des sites de gestion des MDR ?

#### Format et organisation de la séquence

- › Cette séquence de la réunion publique du 16 novembre s'est déroulée sur un format de **prise de parole libre des participants répartis dans des groupes** d'une dizaine de personnes et d'un animateur.
- › Tous les groupes ont **échangé sur la même thématique** : la mise en œuvre de critères dans les choix d'implantation de site de gestion des MDR.
- › Concernant plus spécifiquement la constitution des groupes :
  - 5 groupes ont été constitués par **répartition homogène** des participants selon la « catégorie » indiquée lors de leur inscription (ANCCLI/CLI, public, collectivité territoriale, industrie, institution publique, association, Andra etc.),
  - Les participants ont été **répartis aléatoirement** dans ces groupes par les animateurs en amont de la réunion publique,
  - En raison du nombre important de représentants de l'Andra et EDF, un groupe spécifique a été constitué pour eux afin de faciliter la prise de parole du grand public dans les 5 autres sous-groupes.
  - Dans ce dernier groupe dit « technique », étaient également présents un représentant d'association et un représentant de l'ANCCLI.

#### Synthèse des échanges du groupe technique

- › Au sein du groupe technique composé des représentants de l'Andra, de EDF, d'une association et de l'ANCCLI, les points suivants ont été abordés lors des échanges :
  - Le rappel des critères techniques intervenant dans le choix de la localisation d'un site de stockage,
  - L'importance d'inclure les territoires dans les prises de décisions et notamment de tenir compte de leurs spécificités (sensibilité, connaissances, *etc.*),
  - Le besoin d'accompagnement des territoires et de prise en compte des débats par les autorités et les parties prenantes compétentes tout au long de la gestion des MDR,
  - Les problématiques liées à la référence technique et scientifique : indépendance/certification, débats et confiance, accessibilité, consensus *etc.*

## 6. Fil de discussion Beekast de la réunion publique du 16.11

### Présentation du document :

Ce document porte sur la réunion publique organisée le 16 novembre de 18h à 20h sur le thème « **Les territoires et la gestion des matières et déchets radioactifs** » par la Direction Générale de l'Energie et du Climat dans le cadre de la concertation PNGMDR.

/ La réunion a été **tenue à distance via notamment l'outil Beekast** afin de récolter les contributions des participants.

/ Ce document **reprend les contributions écrites dans le fil de discussion Beekast** par les participants tout au long de la réunion publique.

/ Afin de faciliter la lecture des interventions, toutes celles portant exclusivement sur l'aspect technique de la réunion publique (liens de connexion, difficultés techniques) ont été retirées de ce document mais sont conservées.

## Discussions

**Isabelle BARTHE - 16 nov. 2020 à 18:18**

“voici l'adresse mél des garants de la concertation : N'hésitez pas à nous contacter pour toute question relative aux droits à l'information et à la participation du public”

[garants-concertation-pngmdr@garants-cndp.fr](mailto:garants-concertation-pngmdr@garants-cndp.fr)

**Jean-michel ROMARY - 16 nov. 2020 à 18:20**

“Bonjour, De quels sites parlez-vous ? Uniquement de nouveaux sites ou également de l'implantation de nouvelles activités sur des sites existants ?”

**Suzelle LALAUT - 16 nov. 2020 à 18:20**

“Bonjour les deux”

**Anita VILLERS - 16 nov. 2020 à 18:26**

“l'amont est décisif”

**Patrick MAUPIN - 16 nov. 2020 à 18:27**

“L'amont est effectivement essentiel”

**Yves LHEUREUX - 16 nov. 2020 à 18:34**

“Existe-t'il un registre des cancers dans la région de l'Aube?”

**Dominique DOLISY - 16 nov. 2020 à 18:36**

“N'y a-t-il pas eu un état zéro ? Lors de l'étude d'impact ?”

**Patrick MAUPIN - 16 nov. 2020 à 18:38**

“La question de l'étude de l'aspect 0 sanitaire est évidente..”

**Benoit HILLAIRE - 16 nov. 2020 à 18:39**

“Étant profane dans les analyses complexes sur les effets des éléments radioactifs, comment savoir qui sont les personnes avec la légitimité suffisante pour porter un discours valable ?”

**Dominique MATINTIKA - 16 nov. 2020 à 18:40**

“y'a-t-il des protocoles spécifiques pour la gestion des déchets ? Et des mesures et décrets en faveur de l'environnement ?”

**Thierry CAILLON - 16 nov. 2020 à 18:40**

“Les CLI font-elles appel aux ARS (Agences Régionales de Santé) sur les données de santé d'ores et déjà existantes ?”

**Bernard LAPONCHE - 16 nov. 2020 à 18:41**

“L'état de référence sanitaire devrait être obligatoire par la loi pour tout projet d'installation qui doit accueillir des matières ou déchets nucléaires, que ce soit une INB ou une ICPE.”

**Jacques MERY - 16 nov. 2020 à 18:42**

“Quels financements des études sanitaires ? Si on veut pouvoir s'affranchir de tous les facteurs de confusion et accéder à des causalités, il faut des moyens !”

**Damien MERMET - 16 nov. 2020 à 18:43**

“Je relaye une question sur Teams : Je n'ai pas réussi à me connecter à Beekast - dommage - je voudrais dire à M. PICHERY qu'on a le droit d'avoir des doutes sur les conclusions d'un hydrogéologue payé par l'ANDRA pour son étude...”

**Dominique MATINTIKA - 16 nov. 2020 à 18:43**

“Vrai que les déchets radioactifs provoquent des pathologies et maladies certaines : comme exemple l'amiante”

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 18:44**

“il conviendrait de regarder avec attention le rex Lubrizol pour prendre la mesure des limites des informations dont nous disposons sur l'état sanitaire d'un territoire !”

**Benoit HILLAIRE - 16 nov. 2020 à 18:47**

“Quand il y a une perte de confiance dans les institutions, il faut se raccrocher aux "légitimes". L'avis scientifique, par une entité reconnue, permet de trancher non ?”

→

Jacques MERY - 16 nov. 2020 à 18:52  
pas sûr, cf. COVID-19 !

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 18:48**

“Faute d'un état initial précis ici en Seine-Maritime, les données officielles prétendent à une faiblesse des impacts au regard du bruit de fond... cela avec de grosses mailles et sans réflexion sur le bruit de fond en question”

**Patrick MAUPIN - 16 nov. 2020 à 18:49**

“Pour Lubrizol, la lecture des rapports des 2 commissions parlementaires est très

	révélateur....”
	<b>Bernard LAPONCHE - 16 nov. 2020 à 18:50</b> “Question à Yannick Rousselet : la question de la confiance n'exige-t-elle pas que l'expertise soit pluraliste avec l'intervention d'une expertise non officielle, c'est dire par des experts choisis par les associations citoyennes ?”
→	<b>Yannick ROUSSELET - 16 nov. 2020 à 18:50</b> Absolument !
	<b>Yves LHEUREUX - 16 nov. 2020 à 18:50</b> “les données sanitaires sont souvent entourées d'incertitudes et d'une communauté scientifique qui peut avoir discours différents pour un même constat... pas facile pour échanger avec la société civile et pour développer de la confiance”
	<b>Yves LHEUREUX - 16 nov. 2020 à 18:51</b> “il me semble qu'il y a des études sanitaires pour les ICPE”
→	<b>Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 18:52</b> ce serait l'idéal
	<b>Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 18:52</b> “Une question a déjà été posée sur l'existence ou non de registres départementaux des cancers comme dans la Manche... elle mérite d'être rappelée comme mérite d'être demandée aux exploitants de suivre des cohortes pour établir les impacts sur la société humaine”
	<b>Nicolas BARTHOLEMY - 16 nov. 2020 à 18:52</b> “La question de la confiance/défiance est fondamentale et elle existe malgré je crois un corpus règlementaires français sur la sûreté, sur le sanitaire, et l'environnement plutôt fournis. Méconnaissance des exigences et des processus ? Débats stériles pour/anti”
	<b>Cécile BLATRIX - 16 nov. 2020 à 18:54</b> “Serait-il possible d'expliquer à un moment ou un autre le rôle et la composition de la "commission indépendante pluraliste" chargée de formuler son "avis sur la déclinaison des orientations stratégiques proposées" ? Comment les travaux de cette commission s'articulent-ils avec cette concertation?”
→	<b>Sylvie CHATY - 16 nov. 2020 à 18:59</b> La Commission orientations du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) est placée sous la gouvernance d'une personnalité indépendante et est chargée d'émettre un avis sur la déclinaison des orientations du plan, proposées par le MTE.
	<b>Aurélien LOUIS - 16 nov. 2020 à 19:03</b>



“Eléments de réponse sur le rôle de la commission orientations (question de Mme Blatrix) : cette commission pluraliste (elle rassemble des ONG, les producteurs, des élus, des administrations) se rassemble régulièrement pendant cette période de concertation post débat public”

**Aurélien LOUIS - 16 nov. 2020 à 19:04**

“Elle a vocation à émettre des avis sur les notes d'orientation thématiques produites par le maître d'ouvrage. Les notes d'orientation, ainsi que les avis de la commission orientation, seront publiés sur le site de la concertation afin que chacun puisse en prendre connaissance et réagir.”

**Aurélien LOUIS - 16 nov. 2020 à 19:05**

“De même, l'objectif est qu'on puisse alimenter les réflexions de la commission orientation avec ce qui ressortira de la concertation du public (les avis/documents publiés sur le site, les résultats des réunions publiques, etc...)”

**Valerie FAUDON - 16 nov. 2020 à 18:55**

“Sur la mesure du tritium dans la Loire, a-t-on un REX sur la façon dont cette info a été reprise par la presse ? (De mémoire, cela a conduit des gens à avoir peur de boire l'eau du robinet en pleine canicule)”

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 18:55**

“il serait intéressant de s'inspirer de ce qui se fait à l'étranger notamment en Allemagne où ont été établies des données robustes sur les leucémies infantiles autour des installations nucléaires”

**Michel GUERITTE - 16 nov. 2020 à 18:56**

“Oui, mais des études payées par l'ANDRA !”

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 18:56**

“bien des connaissances existent et ont été l'objet d'un riche débat grâce à l'IRSN et l'ANCCLI”

[https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Nucleaire\\_et\\_societe/expertise-pluraliste/IRSN-ANCCLI/Pages/23-Seminaire-Radioactivite-Sante\\_Mars-2018.aspx](https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Nucleaire_et_societe/expertise-pluraliste/IRSN-ANCCLI/Pages/23-Seminaire-Radioactivite-Sante_Mars-2018.aspx)

**Nicolas BARTHOLEMY - 16 nov. 2020 à 18:58**

“Dans le cadre d'un projet, sa création est soumise à une demande d'autorisation de création dite DAC. Dans cette DAC, il y a une analyse d'impacts à fournir. N'y a-t-il pas d'étude sur l'aspect sanitaire dedans et si non pourquoi ne pas introduire ce volet dans l'étude ?”

**Dominique MATINTIKA - 16 nov. 2020 à 18:59**

“dont 3 laboratoires ont mis au point des vaccins avec l'efficacité à 90% pour Pfizer et 94,5 pour Moderna si je ne dis pas de bêtises oui c'est sujet de débat très important pour la modernisation et l'hôpital de demain avec les financements et ce que cela comporte”

**Yves LHEUREUX - 16 nov. 2020 à 19:01**

“L'ANCCLI et l'IRSN ont sorti un guide sur : Santé publique à proximité des installations nucléaires : Comment aborder les questions posées”

[https://www.irsn.fr/FR/expertise/rapports\\_expertise/Documents/radioprotection/IRSN-InVS-ANCLI-Guide-methodo-052012.pdf](https://www.irsn.fr/FR/expertise/rapports_expertise/Documents/radioprotection/IRSN-InVS-ANCLI-Guide-methodo-052012.pdf)

**Michel GUERITTE - 16 nov. 2020 à 19:02**

“Attention au point zéro : à Soulaïnes et à Bure, l'état zéro aujourd'hui, c'est l'état du passage du nuage de Tchernobyl, 34 ans après...”

→ **Yannick ROUSSELET - 16 nov. 2020 à 19:02**  
C'est un fait !

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 19:02**

“voici ce qui existe dans le département de la Manche pourquoi dans l'Aube où existent plusieurs installations de gestion des MDR en reste-t-on encore au stade des études ?”

<https://www.registrecancermanche.org/>

**Nicolas BARTHOLEMY - 16 nov. 2020 à 19:03**

“Donc pourquoi ne pas renforcer l'aspect santé dans l'étude d'impact ?”

**Dominique MATINTIKA - 16 nov. 2020 à 19:04**

“Permettre une meilleure consultation en proposant en associant les habitants à toute dépôt ou demande de projet de construction qui ne nuisent pas à l'environnement”

**Bernard LAPONCHE - 16 nov. 2020 à 19:05**

“On pourrait très bien exiger que la DAC inclue une analyse du risque sanitaire de la même façon que l'on demande une analyse environnementale.”

**Jacques MERY - 16 nov. 2020 à 19:06**

“Eh oui, corrélation n'implique pas causalité, le BABA de la statistique !”

**Anita VILLERS - 16 nov. 2020 à 19:06**

“je rejoins la remarque de Mr Laponche”

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 19:08**

“n'est-ce pas la mission de SPF ?”

**Géraldine BENOIT - 16 nov. 2020 à 19:08**

“On est obligé de parler d'un seuil puisque la radioactivité est présente partout.”

→

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 19:11**

les rayonnements ionisants ne sont pas le seul enjeu, se pose le problème de la présence dans l'environnement de radionucléides artificiels

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 20:11**

“ce rapport a été déposé avant le vote de la loi de transition énergétique... qui ne dit pas exactement la même chose que l'intro du rapport établi notamment par celui qui a exercé les fonctions de président de l'Andra”

**Patrick MAUPIN - 16 nov. 2020 à 20:13**

“Quand on entend de la part d'une responsable EDF, dans le sous-groupe vert, que le choix du stockage géologique permet de ne pas reporter la charge sur les générations futures, on se pince !!”

**Blavette GUILLAUME - 16 nov. 2020 à 20:14**

“s'il y a un intérêt national qui reste à évaluer... qu'en est-il de l'opportunité sanitaire et environnemental débattus en début de soirée ?”

**Nicolas BARTHOLEMY - 16 nov. 2020 à 20:16**

“C'est donc visiblement plus un problème de confiance qu'autre chose”

**Dominique DOLISY - 16 nov. 2020 à 20:23**

“Quels enseignements retire-t-on de la conférence des citoyens??”

**Jean-michel ROMARY - 16 nov. 2020 à 20:28**

“S'appuyer sur les instances existantes (CLI) avant de recréer des instances pluralistes”

→

**Patrick MAUPIN - 16 nov. 2020 à 20:31**

Oui si les instances existantes ont les moyens financiers et humains d'une réelle activité ce qui n'est pas vraiment le cas...

**Anita VILLERS - 16 nov. 2020 à 20:29**

“gouvernance pluraliste multi acteurs intergénérationnelle en amont et surtout pour le suivi à long terme”

**Yannick ROUSSELET - 16 nov. 2020 à 20:38**

“Les CLI , oui, mais il faut qu'elles fassent encore des efforts pour certaines qui ne sont pas assez ouvertes.”

**Bernard LAPONCHE - 16 nov. 2020 à 20:40**

“Sur la proposition de commission pluraliste et permanente, il y a deux exemples historiques intéressants (bien que non permanents) : le groupe de travail Nord-Cotentin dont a parlé Yannick Rousselet et la Commission Casting des années 1980 qui avait fait un travail remarquable. Et il faut des moyens”

**Jean-michel ROMARY - 16 nov. 2020 à 20:47**

“transparence”